

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sociologie

- Université de Nantes

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Nantes

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sociologie* de l'Université de Nantes couvre une large palette de connaissances et de compétences à la fois centrées sur la discipline, mais également transversales et ouvertes sur d'autres champs disciplinaires. Le cœur de la formation réside dans l'analyse et l'évaluation de contextes, de projets et de conditions d'emploi se déclinant au sein de quatre grands domaines d'activités - action sociale, éducation et formation, études et conseil, culture - sur la base d'une maîtrise des méthodes quantitatives et qualitatives.

La formation est organisée autour de quatre grands types d'enseignement (1524 heures en présentiel regroupées sur le site du bâtiment de la Censive à l'Université de Nantes) : enseignements fondamentaux autour de la sociologie au sein des Sciences Humaines et Sociales (SHS) et des grands domaines qui structurent la discipline (282 heures en première année - L1, 258 heures en deuxième année - L2 et 246 heures en troisième année - L3), enseignements de méthodes (84 heures en L1, 102 heures en L2, 72 heures en L3), enseignements de compétences transversales (langues étrangères, informatique ; 72 heures en L1, 60 heures en L2, 108 heures en L3) et enseignement de découverte (histoire, psychologie, philosophie ; 48 heures en L1 et L2) qui se combinent au sein de chaque année de licence. L'unité d'enseignement (UE) de découverte en L1 et L2 est remplacée par une UE pré-professionnalisante en L3 (144 heures).

Aux deux premières années de licence organisées en tronc commun, succède une année de L3 assurant une spécialisation progressive à partir de deux parcours : *Travail, organisation, culture* et *Formation, éducation, développement social*, tous deux ouverts à une poursuite d'études en master de sociologie, professionnel ou recherche, ou à des niveaux et des types d'intervention diversifiées dans plusieurs secteurs d'activités (publics, privés ou associatifs) : chargé d'enquête, chargé d'études, assistant de service social, éducateur spécialisé, métiers de l'enseignement et de l'encadrement au sein d'établissements de formation, métiers de l'animation. La gamme d'enseignements prodigués dans le cadre de la licence permet également de se préparer et de se présenter aux concours de la fonction publique de niveau licence du secteur social et aux masters préparatoires des concours de l'éducation.

La formation accueille les titulaires du baccalauréat, du diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ainsi que les validations d'acquis de l'expérience (VAE).

Synthèse de l'évaluation

La licence *Sociologie* de l'université de Nantes épouse parfaitement le référentiel des licences : une formation généraliste en L1, un approfondissement en L2 avec une ouverture à d'autres disciplines suivis d'une spécialisation en L3 à partir de deux parcours *Travail, organisation, culture* ou *Formation, éducation, développement social* préludes à deux parcours de la spécialité *Recherche et métiers du diagnostic sociologique* du master *Sociologie* proposés par l'unité de formation et de recherche (UFR) de sociologie (parcours à finalité recherche : *Recomposition des sociétés contemporaines* et parcours à finalité professionnelle : *Métiers du Diagnostic Sociologique*), et un master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* qui s'inscrit dans le cadre de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE). La lisibilité de la structure générale du cursus mériterait cependant d'être clarifiée, notamment en lien avec une réflexion autour de la dimension pré-professionnalisante de la formation, en lien avec les enseignements de méthodes, et avec la place des stages et des indicateurs de suivi de l'acquisition des compétences.

La licence *Sociologie* est bien implantée dans son environnement local et profite d'une ouverture à l'international bordée par plus d'une vingtaine de partenariats avec des universités à l'étranger et marquée par la mobilité des étudiants et l'enseignement des langues. Son équipe pédagogique est très conséquente (77 membres dont 28 membres statutaires) et mériterait d'être davantage valorisée à l'appui d'une présentation complète et détaillée des intervenants du cursus. Ce contexte qui augure d'un excellent taux d'encadrement interroge l'augmentation récente du nombre d'enseignements en cours magistral (CM - notamment en L3). Toujours est-il que la licence *Sociologie* de l'Université de Nantes se distingue par

la proximité qu'elle entretient avec ses étudiants grâce, notamment, au dynamisme de son équipe pédagogique, que reflètent à la fois le foisonnement d'espaces de dialogue qu'elle anime ainsi que sa réflexivité largement fondée sur l'expérience des étudiants. De manière générale, la licence apparaît particulièrement active dans le déploiement de dispositifs d'aide à la réussite à travers notamment la diffusion et l'ouverture d'espaces d'information tant à une échelle collective qu'individuelle tout au long du cursus de licence. La mise en œuvre d'un dispositif d'enquête sur les sortants à tous les niveaux de la licence conduit par une enseignante-chercheuse (EC) de la formation est une excellente initiative à pérenniser. Parallèlement, les modalités de l'autoévaluation gagneraient à être présentées de manière plus détaillée. L'accompagnement particulièrement actif de la formation en termes de dispositif d'aide à la réussite pourrait être davantage analysé. Tout un jeu de passerelles est intégré au dispositif pédagogique, notamment grâce aux UE de découverte.

En l'état, la formation court le risque d'un manque de lisibilité du cursus et de ses débouchés professionnels au vu notamment du nombre important d'UE à choisir. En effet, le tableau récapitulatif des UE manque considérablement de clarté. De plus, la part dévolue aux enseignements de méthode semble marginale, notamment en L3 où ils ne représentent que 13 % du volume horaire. La sensibilisation à la recherche dès la L1, à travers la réalisation d'une enquête de terrain de plusieurs semaines qui fait l'objet d'une validation (exposé oral et bilan écrit) est une bonne chose, mais on regrette son absence les deux autres années de la licence. Enfin, le caractère optionnel des stages contraste avec la vocation pré-professionnalisante revendiquée par la formation.

Les données sur les effectifs et les résultats de la formation sont analysées de manière approfondie grâce à l'enquête réalisée par la formation auprès des anciens étudiants. Les effectifs de la licence sont relativement stables et les taux de réussite et de poursuite d'études sont globalement bons et en progression à l'issue de chaque année. Le taux de poursuite d'études en première année de master (M1) a doublé entre 2011 et 2013 (de 26 % à 58 %). Si les principales voies d'insertion professionnelle à l'issue de la licence sont détaillées et illustrées en termes de secteurs et de métiers pour l'ensemble de la formation en sociologie de l'Université de Nantes, il serait indispensable de faire un focus sur le devenir professionnel des étudiants titulaires de la licence. Le bilan pourrait également mentionner les licences professionnelles vers lesquelles les étudiants peuvent s'orienter.

Points forts :

- Dispositif d'aide à la réussite pour les L1.
- Dynamisme et réflexivité de l'équipe pédagogique.
- Attractivité de la licence au niveau régional.
- Taux de réussite et de poursuite d'études bons et en progression.
- Bonne ouverture sur l'international.

Points faibles :

- Manque de lisibilité du cursus.
- Baisse significative des enseignements de méthodes.
- Part limitée de la formation à la recherche.
- Caractère facultatif des stages alors que la formation se revendique pré-professionnalisante.
- Information parcellaire concernant l'équipe pédagogique.

Recommandations :

La formation gagnerait à présenter sa structure de manière plus lisible. Le nombre très important d'UE qu'elle porte appelle en effet une clarification de forme qui permettrait de comprendre plus finement les logiques du cursus. Il est indispensable que le dossier fournisse une présentation complète et détaillée des membres de l'équipe pédagogique, tous statuts confondus. La dimension pré-professionnalisante que revendique la formation doit être par ailleurs plus clairement définie. La revalorisation des enseignements de méthode et l'intégration d'un stage obligatoire en L3 pourraient constituer deux éléments-clé de la consolidation et de la valorisation de cette logique pré-professionnalisante de la formation et deux supports majeurs pour préciser les modalités de suivi des compétences. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) doit être mise à jour.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La diversité et la spécialisation progressive des enseignements qui caractérisent l'offre pédagogique de la licence de <i>Sociologie</i> de l'Université de Nantes fondent son adéquation entre sa structure et l'étendue de ses objectifs tant en termes de poursuite d'études qu'en termes d'insertion professionnelle. Cet atout majeur de la formation mériterait toutefois d'être davantage valorisé afin de contrecarrer le risque d'un manque de lisibilité du cursus et de ses débouchés professionnels au vu notamment du nombre important d'UE à choisir. En l'état, le tableau récapitulatif des UE en annexe du dossier manque considérablement de clarté. Un schéma détaillé de la structure de la licence permettrait non seulement d'accompagner très utilement les étudiants dans leur orientation et d'apprécier plus finement des éléments aussi fondamentaux que la richesse des enseignements, leur congruence avec les objectifs de la formation, et les logiques de validation du diplôme.</p> <p>Au moins deux points importants doivent être soulevés et appellent à davantage de précision de la part de la formation. D'une part, la part relativement marginale des enseignements de méthodes, notamment en L3, où ils correspondent à 13 % du volume horaire alors qu'ils engagent 13 ECTS (European Credits Transfer System - en comparaison : les enseignements de compétence transversale représentent 19 % pour 10 ECTS) alors qu'ils sont présentés comme l'un des piliers de la formation. D'autre part, le flou qui entoure la notion d'enseignements pré-professionnalisants, renvoyant à des acceptions multiples dans le bilan de la licence que les éléments fournis en matière de suivi de l'acquisition des compétences ne permettent pas de préciser.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La licence de <i>Sociologie</i> apparaît, dans l'ensemble, bien intégrée dans son environnement local. Le rattachement de la majeure partie de ses enseignants-chercheurs au Centre Nantais de Sociologie (CNE, Formation de recherche en évolution, FRE CNRS 3706, centre national de la recherche scientifique), les liens étroits qu'elle entretient avec l'enseignement secondaire (valorisation et information auprès des lycéens), la provenance régionale de la quasi-totalité de ses primo-entrants, et les multiples options d'insertion professionnelle de ses diplômés au sein du tissu économique et social local en sont les traits majeurs. Il aurait été intéressant d'avoir quelques données chiffrées à l'appui du dernier constat afin de pouvoir mieux cerner les orientations des diplômés par grands domaines et par métier.</p> <p>L'argument d'un manque de structures d'accueil, qui vient justifier la résistance à rendre le stage obligatoire dans le dispositif pédagogique de la licence, donne un caractère paradoxal à ses liens avec son environnement local et pourrait être davantage explicité.</p> <p>La formation se situe exclusivement dans l'offre universitaire régionale en précisant que ses étudiants viennent en majorité des départements de l'Ouest de la région Pays de la Loire alors que la licence de <i>Sociologie</i> de l'Université du Mans accueille quant à elle les étudiants venant des départements de l'Est de la région.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe est homogène sur le plan disciplinaire, et importante sur le plan de son effectif (77 membres dont 27 statutaires : six professeurs d'université - PU ; 19 maîtres de conférences - MCF dont 12 MCF Hors-Classe ; deux professeurs agrégés). Les enseignants titulaires en sociologie relèvent tous de la section 19 (sociologie) du conseil national des universités (CNU). Le fait que tous les enseignants-chercheurs (EC) interviennent à tous les niveaux de la licence est un point très positif pour la formation des étudiants. La part des enseignements est assurée à hauteur de 63 % par des enseignants-chercheurs et à hauteur de 37 % par des personnels extérieurs à l'université (enseignants du primaire et secondaire, vacataires, enseignants issus du monde professionnel). Le nombre d'enseignants issus de milieux professionnels est relativement faible et régresse au fil du cursus ce qui questionne l'accent pré-professionnalisant affiché de la L3 : huit interviennent en L1, puis quatre en L2 et en L3. Un tableau illustrant « les compétences extérieures mobilisées pour des cours spécifiques » (aussi variés que langues, démographie, lectures de textes, sociologie de la famille, etc.) liste 11 intervenants extérieurs et le volume horaire qui leur correspond (635 heures) sans être commenté.</p>

	<p>Il est surprenant que le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique en annexe ne mentionne que les enseignants-chercheurs et les enseignants du secondaire. Les chargés de cours, attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et les enseignants issus de milieux professionnels sont absents de ce tableau. Il apparaît donc difficile d'apprécier la diversité et le rôle des membres de l'équipe pédagogique. Le pilotage de la licence semble essentiellement reposer sur six EC (un duo de responsables par année) qui assurent la coordination des enseignements, l'accueil des nouveaux enseignants et les relations avec les étudiants, tant dans un cadre individuel que collectif (deux réunions d'information au cours de l'année). Cette orchestration de la licence, aussi dynamique et collaborative soit-elle, apparaît, en l'état, limitée et repliée sur quelques membres statutaires de la formation. Le dossier évoque l'existence d'un conseil d'UFR (dans le cadre du conseil de perfectionnement) dont le rôle dans le pilotage de la licence, la composition - la présence d'intervenants extérieurs serait par exemple souhaitable - et le fonctionnement ne sont pas étayés.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le dossier est particulièrement bien documenté sur cet item. Les ressources collectées via l'Université de Nantes sont exploitées et analysées et sont complétées par une enquête conduite sur l'année 2013-2014 par une des enseignantes-chercheuses de l'équipe pédagogique sur le devenir des étudiants. Les effectifs en L1 sont en constante augmentation depuis 2010 (303 en 2010, 387 en 2014) ce qui montre l'attractivité de la formation. L'auto-analyse souligne un taux d'abandon relativement faible en L1, aux alentours de 10 % et un taux de réussite à la L1 très satisfaisant (près de 88 %), dont la lecture reste toutefois limitée aux primo-entrants présents à tous les examens. Seulement 38 % des inscrits pédagogiques en L1 sont admis en L2 (y compris les admissions partielles dont on ne connaît pas la part). Le rapport s'appuie sur l'enquête réalisée par la formation auprès des anciens étudiants pour soulever l'enjeu de la diversité de situations que peut recouvrir le profil de sortant et relativiser du même coup le taux d'échec. L'enquête en annexe lève de manière pertinente un certain nombre de biais de lecture en intégrant plusieurs variables (confusion par exemple entre les sortants et les étudiants ayant échoué l'examen. Près de 14 % des sortants ayant répondu à l'enquête ont obtenu leur L1. Trois quarts des anciens étudiants sortants répondants se sont dirigés vers une autre formation). L'appui sur les résultats de l'enquête dans l'analyse mérite toutefois d'être pondéré à la lumière du taux faible de répondants sur la population des L1 sortants (26 % environ).</p> <p>L'effectif d'inscrits pédagogiques en L2 est relativement stable variant entre 118 et 131 étudiants sur les quatre dernières années. Les résultats en matière de réussite (entre 77 % et 80 %) et de poursuite d'études dans la L3 correspondante (de 77 % à 90 %) sont bons.</p> <p>Le dossier souligne également la réussite aux concours du secteur social ou du secteur santé de certains étudiants sortants en L2 pour lesquels on ne dispose toutefois pas d'indication chiffrée.</p> <p>Les effectifs de la L3 sont similaires à ceux de la L2 par un jeu d'admissions (décidées en conseil pédagogique) d'étudiants issus d'autres formations (brevet de technicien supérieur - BTS, licence d'une autre discipline) dont on perd cependant la trace dans le tableau de données sur les effectifs de la L3 (qui de manière surprenante n'indique aucun inscrit pédagogique entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante). Le taux de réussite en L3 est élevé (entre 82 % et 87 %). La poursuite d'études en niveau master à l'Université de Nantes à l'issue de la L3 est en nette progression (variant de 26 % en 2011 à 58 % en 2013). Il aurait été intéressant de préciser s'il s'agit du master de sociologie de l'Université de Nantes ou éventuellement d'autres formations.</p>
<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche rayonne au sein de la formation de par l'affiliation de ses enseignants-chercheurs au Centre Nantais de Sociologie (FRE -CNRS 3706) structuré autour de quatre axes de recherche : Groupes populaires et dynamiques sociales ; Professions, conduites et croyances économiques ; Actions publiques et territoires ; Santé, corps et sport. Les étudiants profitent ainsi, de manière classique, de l'environnement recherche de la formation via les enseignements qui se nourrissent des recherches réalisées par les enseignants-chercheurs et l'apprentissage des méthodes d'enquête. La proximité avec un grand centre de recherche en sociologie</p>

	<p>pourrait être davantage exploitée et valorisée en permettant par exemple aux étudiants de se familiariser, dans le cadre de journées portes ouvertes, avec la réalité d'un univers professionnel de recherche. La sensibilisation à la recherche dès la L1, à travers la réalisation d'une enquête de terrain de plusieurs semaines qui fait l'objet d'une validation (exposé oral et bilan écrit), gagnerait à être reconduite les deux autres années de la licence. La diffusion par internet de l'information concernant les manifestations scientifiques auprès des étudiants est un élément positif qui mériterait d'être davantage encadré.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La connaissance des enjeux propres au monde professionnel, l'apprentissage de méthodes d'enquête, dont l'usage est au cœur des débouchés professionnels de la formation, ainsi que l'accompagnement soutenu à la construction du projet professionnel de l'étudiant, sont les trois piliers de la logique de professionnalisation de la licence. La sensibilisation à la recherche et la familiarisation avec le monde professionnel sont présentées comme intervenant de concert notamment dans le cadre des enseignements sur les méthodes en sociologie. Si cette perspective est tout à fait pertinente eu égard aux référentiels d'emplois de la licence, elle pourrait cependant être précisée en faisant apparaître les différentes dimensions de la professionnalisation. La notion d'enseignements « pré-professionnalisants » ou de « préparation à la vie professionnelle » qui occupent un volume d'heures encadrées en progression tout au long du parcours (36h de travaux dirigés - TD - en L1, 126h TD en L2, 216h TD en L3) mériterait par exemple d'être explicitée car elle revêt plusieurs définitions dans le dossier, rapportée tantôt aux enseignements de méthodes, tantôt à des domaines de la sociologie (pour la L3). Des précisions sur la place et le rôle des professionnels permettraient, entre autres, d'éclairer les différents accents de la dynamique de professionnalisation. L'intégration de projets, de mises en situation professionnelle et de stages au projet pédagogique pourrait notamment valoriser la diversité des compétences professionnelles portées par la formation et en assurer le suivi. Des espaces de dialogue individualisés et collectifs autour de l'orientation professionnelle sont ouverts aux étudiants dès la L1. Il aurait été intéressant d'avoir un court bilan de leur fonctionnement et de leur fréquentation par les étudiants.</p> <p>Une mise à jour de la fiche RNCP est à envisager.</p>
Place des projets et stages	<p>Le caractère optionnel des stages contraste avec la vocation pré-professionnalisante revendiquée par la formation. Le nombre d'étudiants qui effectuent des stages n'est par ailleurs pas mentionné. Un stage obligatoire (par exemple en L3) sur la base d'une intégration à une organisation de travail pourrait être un élément de consolidation et de valorisation de la formation. L'enjeu, avancé dans le dossier, d'un manque de structures d'accueil pour réaliser les stages, interroge quant à l'insertion professionnelle des diplômés.</p>
Place de l'international	<p>La dimension internationale de la formation se décline à plusieurs niveaux. Un effort particulier est engagé pour accompagner les étudiants dans leur projet de mobilité. La place de l'international au sein de la licence renvoie ainsi en premier lieu aux accords d'échange dont seuls les étudiants de L3 peuvent bénéficier après constitution d'un dossier étudié par un jury (niveau de langue, cohérence du projet, résultats universitaires). L'UFR de sociologie profite d'un réseau international conséquent bordé par des conventions d'échange avec 18 pays (11 pays zone Europe, cinq pays d'Amérique du Sud, États-Unis et Canada) et un double-diplôme avec l'Université de Trente. 17 étudiants de L3 partent en moyenne chaque année étudier à l'étranger. Le dossier n'indique pas le nombre d'étudiants étrangers inscrits en licence. Il aurait été également intéressant d'avoir des précisions sur la politique de mobilités conduite au niveau des enseignants-chercheurs et des professeurs invités étrangers. Cela pourrait être un point à développer. La dynamique d'internationalisation portée par la formation se reflète également au niveau des enseignements de langue prévus tout au long du cursus (24hTD chaque semestre) et qui aboutissent, en L3, à un atelier de lecture de textes sociologiques en langue étrangère. L'ouverture sur l'international est opportunément évaluée dans le cadre des évaluations conduites auprès des étudiants.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'aménagement de passerelles est clairement présenté (au sein des disciplines en sciences humaines et sociales - SHS - à la fin du premier semestre de L1 ; grille d'équivalence pour les étudiants venant d'autres filières) et témoigne de la mobilisation de l'équipe pédagogique pour accompagner les étudiants dans leur parcours. Les disciplines concernées par le dispositif de passerelles à la fin du premier semestre de L1 pourraient toutefois être précisées.</p> <p>De manière générale, la licence apparaît particulièrement active dans le déploiement de dispositifs d'aide à la réussite à travers notamment la diffusion et l'ouverture d'espaces d'information tant à une échelle collective qu'individuelle tout au long du cursus de licence : bilan pédagogique collectif à la fin de chaque semestre, réunion de présentation et d'orientation de la L3 en L2, réunion sur les métiers du travail social pour tous les étudiants de licence, permanences des enseignants et des responsables d'année permettant un accompagnement personnalisé des étudiants, auxquels s'ajoutent plusieurs enseignements en TD directement destinés à faciliter le travail universitaire (Introduction au travail universitaire en L1, Expression écrite et orale en L1, TD de remise à niveau en langue pour les L1). Des étudiants en master animent par ailleurs des ateliers thématiques d'accompagnement des L1 également ouverts aux L2 et aux L3. L'organisation d'une consultation des copies en présence des enseignants, chaque semestre, est une excellente initiative même si la formation indique que peu d'étudiants en profitent. Il serait intéressant d'avoir une analyse systématique de l'ensemble de ces dispositifs en termes de fréquence et de fréquentation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements se déroulent en présentiel sous la forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD). La répartition entre CM et TD en L1 et en L2 est relativement équilibrée en L1 (55 % CM, 45 % TD) et en L2 (54 % CM, 46 % TD). La part importante de CM en L3 (62 %) aurait mérité d'être davantage justifiée eu égard au taux d'encadrement que laisse supposer l'effectif de l'équipe pédagogique. La formation tient compte de la diversité du public étudiant en prévoyant diverses formes d'adaptation tant au niveau des conditions d'enseignement que de l'environnement de travail des étudiants. La formation prévoit entre autres une dispense d'assiduité (présence aux cours et TD non obligatoire et évaluations spécifiques, sans contrôle continu) pour les étudiants dans des situations particulières (activité professionnelle, chargés de famille, sportifs de haut niveau, atteints de problème de santé). Un aménagement est prévu pour les personnes à mobilité réduite dans le bâtiment où se situent les enseignements de sociologie. La formation assume l'éventualité de conditions d'examen particulières pour les étudiants en situation de handicap qui peuvent par ailleurs solliciter une association dédiée sur le site de l'université.</p> <p>Il n'y a pas d'éléments particuliers concernant la place du numérique qui se rapporte à la fois aux usages désormais classiques d'internet (sites, page Facebook, Madoc, mails, chat, forum) et à la politique de l'établissement qui prévoit la préparation du C2i (certificat informatique et internet, acquisition d'un portefeuille de compétences numériques). On notera toutefois les efforts réalisés afin d'optimiser l'accessibilité des étudiants de licence au numérique grâce au parc informatique de l'UFR (12 postes) qui leur est accessible et à 12 bornes Wi-Fi financées, de manière remarquable, par l'UFR grâce à sa taxe d'apprentissage.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont indiquées dans leurs grandes lignes dans le dossier. Le nombre d'ECTS (European Credits Transfer System) par UE est fonction du nombre d'éléments constitutifs. Tous les enseignements font l'objet d'une évaluation, essentiellement sous forme de contrôles continus (devoir écrit, exposés, dossiers/rapport de terrain) qui font l'objet d'au moins deux notes par semestre et ont été avancés dans le déroulement du semestre. La validation d'une partie des cours magistraux se fait dans le cadre des TD qui leur sont liés, l'autre partie des CM faisant l'objet d'une validation écrite ou orale durant la période des partiels. Cette évaluation diversifiée et flexible (écrite ou orale) des CM serait un choix à justifier davantage d'autant qu'ils occupent une place croissante dans le cursus (55 % en L1, 54 % en L2 et 62 % en L3). De manière générale, il aurait été utile de pouvoir apprécier les logiques qui président à l'évaluation des étudiants à l'appui du tableau récapitulatif des UE en annexe qui, en l'état, manque de clarté.</p> <p>Les enseignements de méthode, présentés tout au long du dossier, comme un des piliers de la formation ont des crédits ECTS relativement</p>

	<p>faibles (10 en L1, 11 en L2 et 13 en L3) en comparaison avec les UE fondamentales (38 ECTS). La fiche RNCP, qui n'a pas été mise à jour depuis la restructuration de la licence en deux parcours au lieu de quatre, permet de constater que les UE de méthodes représentaient auparavant 55 ECTS pour toute la licence au lieu de 34 actuellement. Ce changement majeur dans l'évaluation des étudiants mériterait d'être commenté.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les éléments développés dans le dossier sous cet item relèvent surtout de l'évaluation des étudiants et ont donc été mobilisés dans la partie précédente.</p> <p>Les compétences transversales dans le cadre de la licence renvoient essentiellement à l'apprentissage des langues étrangères et au C2i, niveau 1 généraliste (portefeuille de compétences numériques). Le suivi de l'acquisition de ces compétences n'est pas précisé dans le dossier.</p> <p>Les compétences attendues dans le cadre de la licence sont clairement mentionnées dans le supplément au diplôme qui n'est toutefois pas mis à jour (il est toujours question de quatre parcours de spécialisation en licence).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Une enquête récente par questionnaire en ligne consacrée au suivi des anciens étudiants sortants (L1, L2 ou L3) de la licence a été coordonnée par une EC de la licence sur la base du constat d'un nombre croissant d'étudiants sortants à l'issue de la L1 et de la L2. Même si l'enquête s'est confrontée à un taux de réponse global relativement bas (39 % en moyenne) mais tout à fait conséquent pour les anciens L2 et L3 (autour de 60 %), la démarche demeure un point très positif du dossier qui vient souligner le volontarisme de la formation dans sa logique d'autoévaluation. L'enquête permet notamment de produire une lecture plus fine et nuancée de l'évolution des effectifs en mettant en lumière la poursuite d'études (tous niveaux de licence confondus) de la plupart des anciens étudiants. Il serait intéressant de poursuivre la réflexion sur le devenir des anciens étudiants de L1 dont la part (pas loin de 30 %) en emploi à l'issue de leur année de licence interroge les raisons de la sortie d'études (travail « alimentaire » ou professionnalisation anticipée ?).</p> <p>L'enquête fait par ailleurs apparaître un hiatus entre d'un côté, l'affirmation de l'utilité de la licence dans leur situation actuelle et de l'autre, l'identification des débouchés professionnels comme point le plus critique de la formation, qui aurait mérité d'être davantage commenté. Il serait important que la formation soit encouragée à reconduire cette enquête et puisse éventuellement intégrer d'autres variables (choix sur le portail admission post-bac, type de baccalauréat, type d'emploi occupé par les sortants). Une mise en regard avec une enquête conduite par l'établissement pourrait également être envisagée.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La composition et les missions du conseil de perfectionnement, mis en place très récemment (mars 2015) sont clairement indiquées. Composé du président (membre extérieur du conseil d'UFR), d'un vice-président (directeur adjoint de l'UFR en charge de la formation), d'un secrétaire pédagogique, des responsables d'année, de représentants étudiants par année, il est en charge du suivi pédagogique et de l'évaluation de la formation. Ses propositions, en termes d'orientations susceptibles de faciliter l'enseignement, sont ensuite votées en conseil d'UFR. Le caractère récent du conseil ne permet pas d'en apprécier le fonctionnement.</p> <p>Les dispositifs d'autoévaluation sont réguliers. Leur fréquence et les modalités de leur mise en œuvre pourraient toutefois être précisées. Un questionnaire d'évaluation anonyme des enseignements et de la formation pourrait par exemple être passé de manière systématique. Les résultats qui ressortent des dispositifs actuels sont étudiés par la direction et les équipes pédagogiques qui peuvent en tirer des propositions de réajustements soumises ensuite au vote du conseil d'UFR. Ces propositions font l'objet de multiples illustrations dans le bilan, traduisant par la même, la capacité dynamique de la formation à engager des transformations à partir du retour des étudiants (avancement du calendrier des corrections et remises de notes, création d'un « classeur » (en 2015) réunissant les pièces maîtresses de chaque enseignement afin d'assurer une meilleure coordination entre les enseignants).</p>

Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ DE NANTES

Nantes, le 30 mai 2016

Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Suivi par : Soizic GOURDEN
Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
Soizic.gourden@univ-nantes.fr
+33 (0) 240998407

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la Licence : sociologie

L'université de Nantes remercie l'HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de l'Université de Nantes.

Il n'y aura pas d'observation pour cette formation.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces retours, je vous prie de croire en l'assurance de ma considération la meilleure.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président Formation et Vie
Universitaire

Dominique AVERTY